Des professionnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ont abordé, pour la première fois dans leur formation, les effets de la violence politique qui affectent les mineurs isolés. Ces éducateurs ont vécu « un moment très fort » lors de la rencontre avec les intervenants du Centre Primo Levi. Interview de Catherine Ojalvo formatrice à la PJJ.

Mineurs isolés

« La mémoire, le souvenir, l'oubli »

© Michelle Salmon pour Mémoires

La Protection Judiciaire pour la Jeunesse a pour mission d'assurer un suivi éducatif des mineurs délinquants et des mineurs en difficulté sociale, soit dans le cadre d'un hébergement collectif, foyer ou centre de placement immédiat, soit dans le cadre d'un « milieu ouvert », c'est-à-dire un centre d'action éducative, où les jeunes sont encore dans leur milieu « naturel », et où un travail plus global est réalisé, notamment en direction des familles. Des parents qui manquent aux mineurs isolés[1]…

Catherine Ojalvo est formatrice au pôle territorial de formation de la PJJ et coordinatrice sur le plan régional de la formation initiale des éducateurs. En octobre dernier, elle a organisé un séminaire de formation continue intitulé *« La mémoire, le souvenir, l'oubli »* au cours duquel sont intervenus trois membres de l'équipe du Centre de soins Primo Levi.

Mémoires : Cette journée de réflexion, articulée autour des effets de la violence politique, était une première, qu'est-ce qui vous a conduit à prendre cette initiative ?

Catherine Ojalvo : Dans le cadre de notre travail, nous sommes amenés, de plus en plus fréquemment, à rencontrer des jeunes ayant connu des violences liées à la guerre. Or la question de la violence politique et de ses effets n'avait encore jamais été abordée. Il n'était pas superflu de repréciser les contextes politiques qui peuvent amener ces jeunes dans les structures d'accueil, car pour beaucoup de professionnels, les conditions en restent obscures. En préparant ce séminaire, il m'a paru important d'aborder la notion de souvenir traumatique avec cet arrière-plan. Mettre en relation un contexte politique avec des situations individuelles nous a apporté beaucoup, il me semble, de même que l'articulation qui a été faite entre les effets de la violence politique et les problématiques de l'adolescence : qu'est-ce que rencontrer cette violence à ce moment-là ? Quelles conséquences peut-on supposer ?

La discussion autour des situations auxquelles les éducateurs sont confrontés semble avoir été un moment important de cette rencontre.

C.O. : Cette journée a été perçue comme un « moment très fort » du séminaire, qui a été beaucoup apprécié et qui a beaucoup bousculé. Il me semblait opportun dans l'intervention des membres du Centre Primo Levi de rapporter la nature spécifique de

Me´moires n°35-36.indd 20 9/03/07 11:50:57

leur travail auprès de ces jeunes et notamment par l'apport de situations précises. L'évocation de ces situations devient tout à coup « incarnée », la situation devient encore plus singulière, particulière et permet ainsi aux participants de « visualiser » ce que veut dire *« être adolescent et victime de violences politiques »*. L'abord de cette question peut être dérangeant, parce qu'angoissant professionnellement, du fait du manque de perspectives éducatives liées aux contraintes administratives, qui font écho aux violences antérieures… La facilité serait de « mettre de côté » cet aspect encore particulier, dans notre institution, de ce type de suivi. La tentation de « niveler » tous les suivis éducatifs en les rattachant à une grille de lecture unique et uniforme, faisant abstraction de la connotation « violence politique » peut parfois effleurer les professionnels… sans pour autant leur jeter la pierre… Certains participants se sont reconnus dans les exemples présentés. De fait, dès la réunion préparatoire avec Helena D'Elia (responsable du centre de formation Primo Levi), il m'avait semblé très intéressant de confronter les approches, de proposer sur ces jeunes un autre regard que l'habituel « regard maison ». Ces professionnels, quelques-uns avec une certaine ancienneté, ont pu rapporter des situations qui les avaient laissés en difficulté. Au fil des échanges, certains se disaient : *« Ah oui, je comprends… »* ; des lueurs s'allumaient. La situation de ces jeunes a pu être vue d'une façon plus globale que dans la stricte perception, à un moment donné, d'un comportement qui est dérangeant dans le cadre du foyer.

Quelles sont les questions que soulèvent, dans votre suivi, les difficultés plus particulières à ces mineurs en exil ?

C.O. : Dans le cadre de ce séminaire, j'envisageais différentes questions, entre autre la place du souvenir dans leur parcours. Ne se souvient-on que de la violence subie ou bien quelques autres sensations peuvent-elles encore demeurer ? Quelle est la pratique du Centre Primo Levi par rapport à ces états de fait que sont la violence de la séparation, la violence de l'exil ? Doit-on solliciter la parole ? Si oui, à quel moment ? On constate deux attitudes un peu extrêmes qui consistent soit à forcer la parole, considérant que ça ira mieux après, soit à faire comme si de rien n'était et attendre de ces jeunes qu'ils se calent directement au rythme de la structure. Tous les jeunes que nous accueillons, en foyer ou dans les structures ouvertes, ont des histoires « fracassées » mais les parcours liés à la violence politique sont des éléments nouveaux à la PJJ et qui n'ont jamais été travaillés, il n'y a pas eu d'étude, rien n'en a été dit… Les éducateurs se sentent assez démunis dans leur suivi, partagés entre le désir de « leur faire du bien », en leur demandant notamment « d'oublier » et une certaine impatience à ce que le jeune entre dans le cadre et les normes de la société, française en l'occurrence. Une autre attitude remarquée est celle de se laisser envahir parce que le jeune rapporte, et de se trouver ainsi dans une proximité qui empêcherait toute forme d'intervention éducative. A été évoqué également la question de savoir si le professionnel pouvait « laisser de l'espoir » à un jeune, concernant l'obtention hypothétique de papiers lui permettant de stabiliser un peu sa situation. Cet espoir ou ce désespoir est partagé, peut-être plus que dans un autre suivi éducatif, par l'éducateur qui entame avec le jeune ces démarches. Les barrages, les empêchements, les échecs dans les démarches sont vécus douloureusement, comme échec de l'action éducative en elle-même. Les échanges et les débats qui ont eu lieu entre les participants et avec Sibel Agrali, Véronique Bourboulon ou Helena D'Elia ont contribué à faire évoluer les pratiques professionnelles. J'envisage d'introduire cette réflexion dans la formation initiale des éducateurs stagiaires, de solliciter le centre afin de les sensibiliser au plus tôt dès leur entrée dans le métier. En ce qui me concerne, je crois que ces réflexions doivent faire partie des priorités de la formation dans notre institution qui ne peut se tenir éloignée des conséquences de ces violences politiques, dans la mesure où celle-ci génère de nouvelles sources de mal-être pour ces jeunes accueillis au sein de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. La protection prenant ici tout son sens.

Propos recueillis par Cécile Henriques

(1) Voir le dossier « Adolescence et violence politique », in Mémoires n° 30, décembre 2005.

Plus d'information sur le site www.primolevi.asso.fr rubrique revue Mémoires, dans les compléments au numéro 35-36.

Agenda de formation

Session de formation

Trauma et violence politique

Les 22 et 23 mai 2007, deux jours de formation sont proposés aux professionnels pour aborder les différents aspects de la prise en charge des personnes ayant subi des violences dans un contexte politique. Groupe limité à quinze personnes pour permettre des échanges en fonction des questions et des situations présentées par les participants. Information et inscription voir le site www.primolevi.asso.fr rubrique formation. Le secrétariat du centre peut être joint par courriel formation@primolevi.asso.fr ou par téléphone au 0143148850 (permanence le jeudi matin).

Soirées thématiques

Rêves et traumatismes

Marie-Odile Godard, psychanalyste est l'invitée de Beatrice Patsalides, psychologue clinicienne au Centre Primo Levi et psychanalyste.
Jeudi 10 mai 2007*.

Transmettre et témoigner

Françoise Delbos, psychanalyste est l'invitée d'Helena D'Elia, psychologue clinicienne au Centre Primo Levi et psychanalyste.
Mardi 12 juin 2007*.

*À l'Association Primo Levi
107, avenue Parmentier,
75011 Paris, 20h30.
Plus d'information sur le site Internet.

Le trauma et « la névrose infantile »

Une quinzaine de personnes ont assisté à la soirée thématique du 15 janvier 2007. La première soirée du cycle de rencontres organisées par le centre de formation accueillait Martine Menès.
Les mentions bibliographiques parues dans la revue *Mémoires* n° 34 doivent être rectifiées. Ainsi, Martine Menès est l'auteure d'*Un trauma bénéfique : « La névrose infantile »* (éditions du champ lacanien, collection cliniques, 2006) et a participé à l'ouvrage *Enfants cachés, analyses et débats*, coordonné par Danielle Bailly (*Psychologie clinique et psychopathologie*, L'Harmattan, 2006).

Me´moires n°35-36.indd 21 9/03/07 11:50:58